

DE QUEL COTÉ

sont les

« RÉACTIONNAIRES »

Deux mots, entre autres, dont on fait un étrange abus, c'est « avancé » et c'est « réactionnaire ».

Jacobinisme, collectivisme, internationalisme sont des doctrines ou des opinions qui passent pour « avancées ». On sait, d'autre part, que les journaux ministériels ne cessent de traiter la « Patrie française » de ligue « réactionnaire ».

Or, qu'est-ce qu'une opinion « avancée » ? C'est, par définition, une opinion qui implique une honnête liberté d'esprit et qui est favorable au progrès humain. (Resterait à définir et la liberté d'esprit et le progrès lui-même).

En fait, pour une énorme quantité d'électeurs, un radical est plus avancé qu'un républicain progressiste, un socialiste qu'un radical, un collectiviste qu'un socialiste, un anarchiste qu'un collectiviste, un nihiliste qu'un anarchiste.

A ce compte-là, on dirait que la liberté d'esprit est en proportion de ce que les doctrines politiques contiennent, soit d'apparente hardiesse logique, soit de menaces contre l'état social actuel. Et comme la liberté d'esprit est une belle chose, une qualité flatteuse et dont on se pique volontiers, vous prévoyez les conséquences. D'honnêtes gens professent des sottises, ou suivent ceux qui les professent, pour ne point paraître timides et pour prouver qu'ils n'ont point une âme ni un tempérament de réactionnaires et d'esclaves.

Je remarque pourtant que, si beaucoup de ces crédules citoyens vont jusqu'au radicalisme ou au socialisme, parce qu'ils le jugent « avancé », ils ne vont pas jusqu'au collectivisme, quoique plus « avancé » encore. J'en conclus qu'ils n'aiment la liberté d'esprit que « jusqu'à un certain point », et que, même pour eux, l'excellence des doctrines ne se mesure pas uniquement à leur prétendue « hardiesse » ; sans cela ils iraient jusqu'à l'anarchie.

Il y a là un pitoyable malentendu. Etre « avancé » est bientôt dit : il faut savoir par rapport à quoi et dans quelle direction. Le mot « avancé » ne saurait avoir qu'une signification relative. Etre avancé dans le sens d'une conception puérilement abstraite et sottement optimiste de l'humanité, c'est bel et bien être en retard.

Etre plus avancé que quelqu'un, cela peut signifier être plus ignorant, plus crédule ou plus haineux.

Oserai-je insinuer qu'un Taine, un Renan, un Fustel de Coulanges étaient peut-être plus « avancés » dans la connaissance des hommes et de l'histoire qu'un Allemane ou même qu'un Millebrand ?

Et quant à la « liberté d'esprit », beaucoup s'en vantent, qui ne savent même pas ce que c'est et qui ne seront jamais capables de penser librement. Car on possède la liberté d'esprit dans la mesure où l'on a pu s'affranchir de l'ignorance, de l'égoïsme, des passions, des préjugés : et il est des préjugés de plus d'une sorte.

Il est facile de montrer que, en réalité, le radicalisme jacobin, l'internationalisme, le collectivisme, loin d'être des opinions « avancées », impliquent des façons de penser qu'on peut très justement nommer « réactionnaires », c'est-à-dire propres à diminuer plutôt qu'à augmenter, chez nous ou dans le monde, la somme de liberté, de justice, de sécurité ou de bien-être.

Réaction, l'internationalisme.

Nous voyons d'abord qu'il n'impose aucun effort, qu'il ne favorise aucune vertu et que cette doctrine « avancée » ne nous fait nullement « avancer » en moralité ni en bien-être.

Français, grands amis de tous les hommes, ne peuvent pas laisser les autres Français tranquilles. Ces partisans de la paix universelle ont tout fait pour semer dans leur pays les haines intestines. Ils ont proscrit pour leurs croyances, des catégories entières de citoyens ; ils ont, par une loi récente, gravement violé la liberté d'association, et ils s'appêtent à supprimer ce qui nous reste de la liberté d'enseignement.

Qu'ils soient, au sens exact du mot, des réactionnaires, cela est trop évident. Mais, en outre, on peut dire que la réaction, chez eux, a quelque chose de particulièrement offensant pour la conscience et la raison.

Que l'Etat, comme on l'a vu jadis, contraigne une partie des citoyens au nom d'une croyance confessionnelle, cela est odieux, cela ne se justifie pas : du moins cela se peut « expliquer ».

Mais que des républicains persécutent certains groupes de leurs compatriotes, — au nom de quoi ? au nom de pures négations, puisque l'Etat n'a plus de doctrine religieuse et ne saurait avoir une doctrine philosophique ; — que l'Etat proscrive certaines façons de penser en se réclamant de la libre-pensée ; que des hommes qui n'ont à la bouche que la Révolution française renient la plus légitime conquête de la Révolution ; qu'ils n'aient touché à l'ancienne législation que pour supprimer ou restreindre le droit d'association et le droit d'enseignement ; qu'ils nous fassent regretter la liberté dont nos pères ont joui sous les monarchies du dernier siècle, cela est en même temps odieux et absurde. C'est la tyrannie sans même l'excuse d'une foi. Ce n'est plus que l'exercice brutal réellement, la réaction, le retour au passé et jusque par delà le temps des persécutions théologiques.

Un croyant qui proscrit les autres peut n'être qu'un malheureux aveugle ; un incroyant qui persécute ne peut être qu'un méchant.

Réaction, enfin, le collectivisme (je ne dis pas le socialisme, très défendable s'il n'est, en somme, que la collaboration de l'Etat avec les citoyens pour améliorer, par le développement de l'association, la condition du plus grand nombre).

A la vérité, on ne conçoit pas très bien comment le système collectiviste pourrait être « mis en train » ; et jamais ses théoriciens ne sont parvenus à nous donner une idée nette et détaillée de son fonctionnement. Mais ce qu'on y voit de plus clair, c'est que ce serait :

1° Une diminution de la liberté individuelle (les collectivistes eux-mêmes ne le contestent pas) ;

2° Une diminution de la richesse de tous et, peu après, du bien-être de chacun car, les frais généraux étant énormes et le prix de production exorbitant, toute concurrence deviendrait vite impossible contre le travail étranger, et ce serait donc la ruine rapide de l'industrie et du commerce national ;

3° Une diminution de la vertu ; tout homme capable de supporter ce régime serait un ange de résignation (cas infiniement rare), ou serait un paresseux et un lâche. Pour moi, j'aimerais encore mieux l'anarchie, le « chacun pour soi ». Là, du moins, on se défendrait ; les plus forts et les plus intelligents finirait par l'emporter ; une sélection se ferait, d'où pourrait sortir une société normale...

4° La mort du progrès ; car, toute entreprise particulière étant interdite, et tout espoir étant enlevé aux citoyens de s'élever, de s'enrichir, de changer leur sort, l'activité humaine aurait perdu son aiguillon. Le régime ne serait bon que pour « ceux de l'administration », pour les gardes-chiourme, inspecteurs et distributeurs du travail...

Mais j'ai tort de paraître prendre au sérieux une grossière songerie allemande et juive. Ou plutôt j'aurais tort, si l'on n'affolait, avec ce mirage, tant de pauvres cerveaux, si le collectivisme n'était l'allié du gouvernement et s'il ne figurait dans ses conseils sous les espèces de

Réaction, le socialisme magonnique et jacobin.

La plupart de ces gens qui prétendent aimer l'humanité tout entière se dispensent, avec une extraordinaire facilité, d'être équitables et tolérants envers leurs compatriotes, qui sont pourtant

l'imagine, partie de l'humanité. Ces positions portant rétablissement du scrutin de liste. Cette décision était à prévoir. Outre qu'une transformation aussi importante du mode d'élection, si justifiée qu'elle soit en principe, était difficile à

Le ne peut se faire que par les patries. dimiles, de même le progrès de l'humanité pour les familles et par les autres groupes. *Etat actuel des choses*, de même que le pour réactionnaires, parce que, dans Nous tenons donc les internationaux-serait-ce si elle était annihilée ? puis que la France est diminuée : Que coup plus d'injustices dans le rang de l'idée de justice. Déjà il se commet beaucoup la réaction européenne, le recul de l'âge de la France. Et sonvassepage, ce à brél détal, le partage ou le vasse- Il n'y a pas à en douter, ce serait, et peut- milices citoyennes, c'est-à-dire désarmés, supposons notre pays réduit à des- ou ils sont patriotes jusqu'à l'impera- tante, où ils ne songent qu'à s'accroître, le plus exempts de toute chimère débilité où les peuples voisins paraissent dernière conséquence. — Dans un mo- ries des internationalistes jusqu'à leur- Ce n'est pas tout : poussons les théo- *Second.* »

Car, comme le dit M. Georges Goyau dans son beau livre : *Idee de patrie et l'humanitarisme*, « la solidarité est singulièrement plus étroite, plus impérieuse et plus complexe, entre les citoyens d'une même patrie qu'entre les myriades d'individus émielles que seraient les citoyens du monde... » Et encore : « Tandis que le patriotisme n'existe, ni en théorie ni en fait, l'amour de tous les hommes, l'humanitarisme, par un étrange retour des choses, semble réduire cette universelle charité à n'être qu'un sentiment irrémédiablement platonique et étrangement in- *Second.* »

Car, comme le dit M. Georges Goyau dans son beau livre : *Idee de patrie et l'humanitarisme*, « la solidarité est singulièrement plus étroite, plus impérieuse et plus complexe, entre les citoyens d'une même patrie qu'entre les myriades d'individus émielles que seraient les citoyens du monde... » Et encore : « Tandis que le patriotisme n'existe, ni en théorie ni en fait, l'amour de tous les hommes, l'humanitarisme, par un étrange retour des choses, semble réduire cette universelle charité à n'être qu'un sentiment irrémédiablement platonique et étrangement in- *Second.* »

Elle plus avancée que quelqu'un, cela peut signifier être plus ignorant, plus crédule ou plus haineux. *Oserai-je insinuer qu'un Taine, un Renan, un Russet de Coulanges étaient peut-être plus « avancés » dans la connaissance des hommes et de l'histoire qu'un Allemane ou même qu'un Millierand ?*

Elle plus avancée que quelqu'un, cela peut signifier être plus ignorant, plus crédule ou plus haineux. *Oserai-je insinuer qu'un Taine, un Renan, un Russet de Coulanges étaient peut-être plus « avancés » dans la connaissance des hommes et de l'histoire qu'un Allemane ou même qu'un Millierand ?*

ECHOS

LA POLITIQUE
GAGNANTS DE GEORGE FRIDERICK
Aujourd'hui, à deux heures, courses à Maisons-Laffite.
Prix du Vieux Moulin : Teter, Anatolie.
Prix Sornelle : Clarine, Satanita.
Prix Clover : Ellismere, Vert de Gris.
Prix de Saint-Pair-du-Mont : Arkhemare.
Handicap Optional : Halhor, Castella.

LES LEMAITRE.
P. S. — Mais enfin, pourquoi nos adversaires ne parlent-ils pas de leurs figures, de Maurice Barres, pas même pour y répéter, pas même pour en faire la critique violente ? Ce récit les gêne donc bien ?... C'est pour cela, justement, que tous nos candidats et tous nos amis doivent avoir in le livre magnifique.

LES LEMAITRE.
ce qui leur permet d'« avancer »
baron que vous savez.
Le collectivisme n'a pu être praticable que dans de petits clans primitifs, toujours à l'origine des civilisations. Il est, à la société que nous rêvons et que nous voudrions fonder sur la liberté et la justice, ce que les moutons à bras sont aux moutons noteries mues par la vapeur et l'électricité. Bref, le collectivisme, qui parait une nouveauté, est une vieilleries, une antique, un régime de sauvages, — d'un seul mot, la plus « réactionnaire » des doctrines, puisque, si elle était appliquée, elle tuerait chez les hommes toute

certain point », et que, même pour eux, pas uniquement à leur prétendue « hardiesse » ; sans cela ils traient jusqu'à la-marchie.

renaliées.

Malgré l'absence du président du conseil, la Chambre a entrepris hier la discussion des lois électorales—discussion qui sera peut-être assez longue mais qui, si l'on en juge par cette première séance, paraît devoir demeurer sans grand intérêt.

Les bons radicaux de la commission du suffrage universel se sont, on le sait, malgré l'avis contraire du gouvernement, prononcés pour le rétablissement du scrutin de liste. Ils conviennent ainsi la Chambre à un débat purement platonique. car, d'avance, il était entendu, convenu qu'aucune sanction pratique ne saurait intervenir à une date aussi rapprochée des élections générales.

La commission eût donc pu formuler ainsi ses décisions : « Nous proposons à la Chambre d'enterrer une fois de plus le scrutin de liste ! »

On l'a enterré, en effet, en grande pompe. La cérémonie a même été un peu longue : trois heures de discours !

Chose singulière, le scrutin d'arrondissement n'a trouvé, parmi tant d'orateurs, qu'un seul défenseur, M. Alexandre Bérard, bon radical cependant !

Tous les autres : MM. Allombert, Vazeille, Dansette, Millevoye, etc., etc., se sont efforcés, au contraire, de démontrer les vices et les inconvénients du scrutin uninominal. On connaît ces critiques, elles ne sont point nouvelles et il est inutile d'y insister.

Mais il faut retenir, je crois, de cette discussion, que les partisans de la représentation proportionnelle s'y sont, pour la première fois, affirmés. Ils appartenaient à tous les partis et l'on a pu voir MM. Dansette, Allombert et Groussier, un modéré, un radical et un socialiste — pour ne citer que ceux-là — se préconiser avec une égale conviction cette réforme. C'est là un symptôme et il semble bien que le scrutin de liste n'a désormais chance d'être rétabli qu'avec la représentation proportionnelle comme complément et, aussi, comme

remède, au nom du gouvernement, à renouveler les déclarations déjà faites par le président du conseil : à savoir qu'il est trop tard, que les élections sont trop prochaines, pour permettre d'opérer une réforme aussi complexe que le rétablissement du scrutin de liste. Il a été demandé à la Chambre de laisser la tâche aux législatures prochaines.

La Chambre, par 314 voix contre 231, a refusé de discuter les propositions de la commission.

Il passe ensuite au projet de loi modifiant certaines circonscriptions électora-

les. Drake, en termes excellents, dénonce l'arbitraire des opérations auxquelles le gouvernement s'est livré dans l'arrondissement de Tournon, transférant, sans motif, le canton de Saint-Agrève de la première à la première circonscription. M. Des Roches avait déjà signalé ces « tricotillages » électoraux dans une lettre que nous avons publiée. Le but certain, avoué, du gouvernement, est de faire échec à la candidature de M. de Gaillard-Bancel, député de la première circonscription de Tournon.

Une telle manœuvre eût soulevé, en d'autres temps, des protestations unanimes. La majorité actuelle y voit, au contraire, un excellent moyen de se débarrasser d'un adversaire et son parti pris est tel qu'elle empêche le ministre de répondre à M. Drake.

L'amendement demandant le maintien du *statu quo* est repoussé par 285 voix contre 254. Deux autres amendements, visant les circonscriptions de Marseille et de Lille, sont également rejetés.

La discussion continuera aujourd'hui.

Une interpellation de M. Denis (des Landes) sur les inconvénients du décret du 8 juillet 1898, relatif à la tuberculose bovine, sera discutée jeudi — ou mercredi, si la Chambre siège ce jour-là.

GARA.

LE SÉNAT

Les tableaux d'avancement

M. Forgemol de Bostquénard interpellait hier le ministre de la guerre sur « les conditions dans lesquelles les tableaux d'avancement dans l'armée ont été établis pour 1902. »

L'honorable sénateur estime que cette opération s'est faite dans des conditions si singulières, si contraires aux précédents, que des explications sont indispensables.

Il rappelle les lois et les décrets qui régissent la matière. De ces textes, il ressort avec évidence que la volonté formelle et certaine du législateur a été de soustraire à l'avancement des officiers de tous grades à

Le général André. — Le décret du 15 mars 1901 a eu pour but de réduire toutes les complications résultant du grand nombre de décrets antérieurs. Il énumère les conditions dans lesquelles doivent s'établir les tableaux d'avancement. Il n'est pas possible de discuter la régularité de l'établissement des tableaux.

Puis l'orateur affirme que les tableaux ont été établis avec la plus scrupuleuse impartialité. Il s'écrie :

« Le général André. — Je n'ai pas voulu que les compositions des commissions de classement fussent divulguées. Je connais les sollicitations qui s'exercent et la règle que j'ai observée m'a valu de me brouiller avec des personnes des deux sexes. »

Ce fut, même sur les bancs de la gauche, un fou rire, irrésistible. Décontenancé, le ministre s'empressa de quitter la tribune sur ce joli succès.

Il ajoute, cependant, qu'il fera régulariser ses décisions par une loi. C'est avouer, en somme, que ces décisions ne sont point précisément régulières et légales.

La majorité sénatoriale — elle vaut celle de la Chambre — n'y regarde pas de si près. Par 169 voix contre 72, un ordre du jour approuvant les déclarations du ministre, bouillonné avec les deux sexes est adopté.

L'interpellation de M. Denoix sur l'enseignement secondaire, qui devait être discutée hier, a été ajournée *sine die*.

Mercredi, discussion du budget.

GARA.

TAVERNE OLYMPIA

Mardi — Diner 4 francs

Potage Saint-Germain
Merlan frit sauce tartare
Bœuf en daube à la Bourguignonne
Filet de porc frais purée de marrons
Salade
Fromages — Desserts
Demi-bouteille
Café filtre

Local tout agencé pour bureaux, à sous-louer de suite. — S'adresser à l'administration de l'Echo de Paris, 6, place de l'Opéra, tous les jours, de 5 heures à 7 heures.

A L'EXTÉRIEUR

La guerre sud-africaine

DÉTAILS SUR LA DÉFAITE DE TWEBOSCH. — 10,000 HOMMES DE RENFORTS.

Londres, 17 mars.

Lord Kitchener télégraphie :

« Pretoria, 16 mars. — Lord Methuen m'a envoyé un officier d'état-major avec une dépêche qu'il a dictée et de laquelle il résulte que certains détails donnés précédemment sont inexacts. »

Le rideau de troupes montées qui protégeait l'arrière fut attaqué avec impétuosité et accablé par le nombre, au lever du jour. Il y avait une solution de continuité d'un mille entre le convoi de bœufs et le convoi de mules. Les troupes qui soutenaient le rideau d'arrière, que lord Methuen avait immédiatement renforcées à l'aide de toutes les troupes montées disponibles et d'une section de la 38^e batterie d'artillerie tinent pendant une heure, tandis que les convois se réunissaient sans désordre.

En même temps, 200 hommes d'infanterie étaient disposés par lord Methuen pour résister à l'attaque des Boers qui débordaient le flanc gauche de l'arrière-garde. Les Boers poussèrent vivement l'attaque. Les troupes montées qui essayaient de revenir vers l'infanterie échappèrent à tout contrôle et entraînèrent avec elles dans leur déroute le gros des troupes montées. Deux canons de la 38^e batterie se trouvèrent ainsi sans protection, mais continuèrent à tirer jusqu'à ce que tous les hommes, à l'exception du lieutenant Neshand, eussent été atteints. Cet officier fut sommé de se rendre ; il refusa et fut tué.

Lord Methuen se trouva alors isolé avec deux cents fusiliers du Northumberland et deux canons de la quatrième batterie ; il tint pendant trois heures.

Pendant ce temps, le reste de l'infanterie, c'est-à-dire environ cent quarante hommes qui occupaient un kraal près des fourgons du convoi, continuait à se maintenir contre les attaques répétées. C'est vers ce moment que lord Methuen fut blessé et que de grandes pertes se produisirent. Les munitions étaient en grande partie épuisées et, vers trois heures, la reddition s'effectuait. Cependant, le détachement qui occupait le kraal tenait toujours ; il ne se rendit que vers 10 heures, lorsque l'entrée en scène de deux canons et d'une pièce automatique eut rendu la position intenable.

Il est confirmé que la plupart des Boers portaient l'uniforme khaki et beaucoup nos insignes de grades ; même de très près, on ne pouvait les distinguer de nos troupes. Il est évident que l'infanterie s'est bien bat-

ment et crut que j'allais seulement vers l'atelier.

— Je me dépêche, dit-elle, maman n'a pas de temps à perdre. Allez donc, madame, jeter un coup d'œil sur ce que je pose... Vous l'avez déjà vu, sans doute? C'est bien joli, et c'est très avancé depuis trois jours.

Et elle disparut, sous son chapeau de bergère, souple, légère et onduleuse.

En deux pas je fus dans l'atelier, dont la porte, cette fois, n'était plus fermée. Stupéur de Landry qui, malgré son aplomb, rougit visiblement. On sentait, dès l'entrée, un violent parfum dont devait être imprégnée Sophie. Sur un chevalier, le tableau en question était posé. C'était elle, dans sa blanche robe mill huit cent trente, nonchalamment étendue dans un fauteuil et lisant.

— Tiens! fit mon mari, recouvrant son calme et haïrant un orage, tiens! c'est vous? Quelle surprise!

— Je passais dans le quartier, déclarai-je, et je voulais venir vous chercher. J'ai trouvé la porte fermée, et peu après j'ai vu sortir Sophie Massier, qui m'a parlé... Comment se fait-il que vous vous envenimiez quand elle est là, et pourquoi ne savais-je pas qu'elle posait actuellement?

Mon cœur battait à coups pressés, et ma tête alterée, dont je modérais à grand peine le ton, trahissait mon émotion.

Le visage de mon mari se durcit, comme l'ai déjà remarqué dans les discussions, d'un accent très sec il répliqua:

— C'est une scène que vous me faites? Cela me mit tout à fait hors de moi et me sentis en colère pour de bon:

— Une scène! m'écriai-je... A quelles ammes avez-vous donc l'habitude de parler? Sachez que je suis trop bien élevée pour faire des scènes, et que j'ignore même complètement comment elles se font.

Vous vous cachez toujours de moi... Et maintenant que vous pouvez vous payer des modèles pourquoi faites-vous encore poser cette jeune fille?

— Parce que sa tête me plaît et qu'une tête qui plaît est très difficile à trouver.

— Oh! elle est vraiment extraordinaire, avec sa petite tête sur son long cou!

— Je sais que vous ne l'aimez pas...

— Et plus vous vous en occupez, plus vous me la rendrez insupportable! Elle a des allures que je déteste; mais si vous ne faisiez pas tant de mystères avec elle et avec sa mère, je n'y penserais pas... En vérité, je me demande parfois ce que sont vos relations avec ces femmes-là.

Lui, gardait tout son calme, et cela achevait de me faire perdre le mien.

— Avouez donc, éclatai-je, pendant toute prudence, avouez donc que cette Madame Massier a été avec vous dans de très bons termes... Avec la tête qu'elle a... Un vrai type de marchand à la toilette!

Tres digne, Landry me répondit:

— Ma chère amie, quand vous m'avez fait l'honneur de m'épouser, vous m'avez promis de ne jamais m'interroger sur mon modèle. Vous oubliez votre promesse... Je veux bien, pour une fois seulement, vous répondre: Mme Massier n'a jamais été en termes familiers avec moi, c'est elle qui a toujours vécu dans ce milieu artistique, dès l'enfance... Elle est fille de peintre, elle a été modèle avant d'épouser mon camarade.

Cela doit vous expliquer facilement ses allures. Elle est très compréhensible et m'entend. Elle ne trouve pas si facilement un modèle pour m'être utile... Encore une fois, on ne trouve pas si facilement un modèle pour faire des scènes, et que j'ignore même complètement comment elles se font.

(A suivre.)

ADRIENNE CAMPBELL

LA PANGADINE

« Pretoria, 16 mars. — Lord Methuen m'a envoyé un officier d'état-major avec une dépêche qui a dit et de laquelle il résulte que certains détails donnés précédemment sont inexacts.

Le rideau de troupes montées qui protégeait l'arrière fut attaqué avec impétuosité et reculé par le nombre, au lever du jour. Il y avait une solution de continuité d'une mille entre le convoi de boeufs et le convoi de mules. Les troupes qui soutenaient le rideau d'arrière, que lord Methuen avait immédiatement renforcées à l'aide de toutes les troupes montées disponibles et d'une section de la 38^e batterie d'artillerie finirent pendant une heure, tandis que les convois se réunissaient sans désordre.

En même temps, 200 hommes d'infanterie étaient disposés par lord Methuen pour résister à l'attaque des Boers qui débordèrent la flanc gauche de l'arrière-garde. Les Boers poussèrent vivement l'attaque. Les troupes montées qui essayaient de revenir vers l'infanterie échappèrent à tout contrôle et entraînaient avec elles dans leur déroute le gros des troupes montées. Deux canons de la 38^e batterie se trouvent ainsi sans protection, mais continuent à tirer jusqu'à ce que tous les hommes, à l'exception du lieutenant Neshand, de se rendre; il refusa et fut tué.

Lord Methuen se trouva alors isolé avec deux cents fusiliers du Northumberland et tint pendant trois heures.

Pendant ce temps, le reste de l'infanterie, c'est-à-dire environ cent quarante hommes qui occupaient un kraal près des tours-gons du convoi, continuait à se maintenir contre les attaques répétées. C'est vers ce moment que lord Methuen fut blessé et que de grandes pertes se produisirent. Les conditions étaient en grande partie épuisées et vers trois heures, la reddition s'effectuait. Cependant, le détachement qui occupait le kraal tenait toujours; il ne se rendit que vers 10 heures, lorsque l'entrée en scène de deux canons et d'une pièce automatique eut rendu la position intenable.

Il est confirmé que la plupart des Boers portaient l'uniforme khaki et beaucoup nos insignes de grades; même de très près, on ne pouvait les distinguer de nos troupes. Il est évident que l'infanterie s'est bien battue et que l'artillerie a maintenu les traditions de son arme ».

« Les tableaux d'avancement d'officiers par des commissions spéciales, instituées dans ce but.

plus nécessaire de toutes était de faire examiner les titres de chaque officier par des commissions spéciales, instituées dans ce but.

M. Forgemol de Bostquénard interpella hier le ministre de la guerre sur « les conditions dans lesquelles les tableaux d'avancement dans l'armée ont été établis pour 1904 ».

L'honorable sénateur estime que cette opération s'est faite dans des conditions si singulières, si contraires aux précédents, que des explications sont indispensables.

Il rappelle les lois et les décrets qui régissent la matière. De ces textes, il ressort avec évidence que la volonté formelle et certaine du législateur a été de soulever l'avancement des officiers de tous grades à l'arbitraire ministériel. Et la garantie la plus nécessaire de toutes était de faire examiner les titres de chaque officier par des commissions spéciales, instituées dans ce but.

LE SÉNAT

GARA.

« La discussion continuera aujourd'hui une interpellation de M. Denis (des Landes) sur les inconvénients du décret du 8 juillet 1898, relatif à la tuberculose bovine, sera discutée jeudi — ou mercredi, si la chambre siège ce jour-là.

L'amendement demandant le maintien du statu quo est repoussé par 285 voix contre 254. Deux autres amendements, visant les circonscriptions de Marseille et de Lille, sont également rejetés.

La discussion continuera aujourd'hui une interpellation de M. Denis (des Landes) sur les inconvénients du décret du 8 juillet 1898, relatif à la tuberculose bovine, sera discutée jeudi — ou mercredi, si la chambre siège ce jour-là.

« Les tableaux d'avancement d'officiers par des commissions spéciales, instituées dans ce but.

plus nécessaire de toutes était de faire examiner les titres de chaque officier par des commissions spéciales, instituées dans ce but.

M. Forgemol de Bostquénard interpella hier le ministre de la guerre sur « les conditions dans lesquelles les tableaux d'avancement dans l'armée ont été établis pour 1904 ».

L'honorable sénateur estime que cette opération s'est faite dans des conditions si singulières, si contraires aux précédents, que des explications sont indispensables.

Il rappelle les lois et les décrets qui régissent la matière. De ces textes, il ressort avec évidence que la volonté formelle et certaine du législateur a été de soulever l'avancement des officiers de tous grades à l'arbitraire ministériel. Et la garantie la plus nécessaire de toutes était de faire examiner les titres de chaque officier par des commissions spéciales, instituées dans ce but.